

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 30 novembre 2017

1 Création de pôles de gestion de la fiscalité de l'aménagement (Recettes Non Fiscales) (pour info) :

La restructuration de RNF s'inscrit dans un souci de cohérence entre la prise en charge et le recouvrement.

A ce titre, des pôles spécialisés sont créés.

Le département de l'Aude, le recouvrement de ces produits (taxe d'aménagement) continuera jusqu'au 31/08/2018.

A l'issue, le stock sera géré par le pôle état contrôle expertise.

2 emplois de catégorie B sont supprimés au niveau du département.

Par contre, l'emploi du cadre A spécialisé sur le contentieux est maintenu pour un certain temps.

La Direction a rencontré les agents concernés afin de leur expliquer les règles de gestion de mutation de personnel.

F.O.-DGFIP 11 va suivre ce dossier avec intérêt.

Nos élus en Cap suivront attentivement les dossiers de mutations de ces personnes

2 Ponts naturels (pour avis) :

Les ponts proposés par la direction sont : le 30/04, 02/11, 24/12 et 31/12.

Comme la direction générale impose 3 ponts naturel maximum, sont retenus :

02/11, 24/12 et 31/12.

F.O.-DGFIP 11 s'est **abstenu** compte tenu du nombre important d'agent sans avis ou avec avis contraire des dates retenues.

3 Tableau de Bord de Veille Social (TBVS) (pour avis)

Le TBVS est composé de 6 indicateurs socles et de 16 indicateurs complémentaires parmi lesquels la direction souhaite en retenir 4. (choix imposé par la DG)

La direction locale nous propose une liste resserrée de 7 indicateurs.

Après concertation des O.S., seule **F.O.-DGFIP 11** a soumis son choix.

Le président de la séance nous fait part à son tour de ses propositions qui sont les mêmes que les nôtres.

F.O.-DGFIP 11 a donc tout naturellement voté **POUR** ces choix.

4 SYRHIUS

Le déploiement de l'application SYRHIUS va sonner la fin des applications AGORA et GAP/GAT mais aussi et surtout, une organisation nouvelle pour TOUS.

Bien sur de formation va être dispensé aussi bien aux collègues en charges des RH que de tous les agents qui seront utilisateurs de cette nouvelle application.

Au niveau local, un service de proximité est maintenu. Il sera composé d'un cadre A chef de service et de 2 cadres B.

Leur mission sera essentiellement un rôle de conseil et d'accompagnement. (pilotage effectifs, gestion EDR, préparation mutation et liste avancement ou aptitude)

Malheureusement, la facture à payer au niveau du département est encore de 2 agents de catégories B en mois.

F.O.-DGFIP 11 va suivre ce dossier avec intérêt.

Nos élus en Cap suivront attentivement les dossiers de mutations de ces personnes

4 Questions diverses

- « **RAPPEL** » des règles par la direction sur l'utilisation de la messagerie pour les syndicats
- « **ANNONCE** » Renforcement du Centre De Contact (CDC) de Carcassonne (et de Valence) dès le mouvement de mutation au 01/09/2018 (environ 10-12 personnes)
- « **CREATION** » de 2 nouveaux CDC en 2018 (site non connu)
- « **INFO** » ouverture de AGORA vœux à partir du 20/12/2017 (mutations)
- « **REFLEXION** » participative au sein du SIE Carcassonne sur son fonctionnement actuel (IFU, Comptabilité et RSP)
- « **HYPOTHESE** » le directeur envisage de se porter candidat à l'expérimentation des nouvelles règles de gestion DES 2019.

Les représentants FODGFIP au CTL

**Carole Brugidou-Sige – Jean-Pierre Miret
Didier Barbie – Arnaud Windenberger**